

SEANCE DU 11 avril 2016

Le onze avril deux mille seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la mairie sous la Présidence de Monsieur SIMON Gilbert, Maire.

Présents : Mesdames, MAUPPIN Gaétane, INGRAM Susan, GUIDO Marie, LACOUME Claire, LAFAILLE Eliane, ROUSSET Laurence, SAUZEDE Véronique. Messieurs FERNANDEZ David, APARICIO Alexandre, SIRE Roland, RIGAL Laurent, MERVOYER Etienne, THARIN Pierre

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusé absent : FLANDIN Marc

Ordre du jour

- Vote des quatre taxes
- Vote des participations et des subventions aux associations
- Vote du budget M14 (budget communal)
- Vote du budget M49 (service eau et assainissement)
- Délibération extension et rénovation salle multi-activités - soutien investissement public (FSIPL)
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Véronique SAUZEDE

Monsieur le maire demande au conseil de bien vouloir valider le compte rendu du conseil du 15 mars 2016, dont il fait lecture.

IL EST ADOPTE A L'UNANIMITE.

Modification de l'ordre du jour.

Monsieur le Maire propose une modification de l'ordre du jour :

- Délibération extension réseau eau potable Bellevue
- Délibération mise en œuvre de la dématérialisation des documents soumis au contrôle de légalité ou au contrôle budgétaire.

Elle est approuvée à l'unanimité

I- VOTE DES QUATRE TAXES

Avant analyse des différents budgets primitifs 2016, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal, conformément à l'avis de la commission des finances de **ne pas modifier le taux des trois taxes (Taxe d'habitation, taxe foncière (bâti), taxe foncière (non bâti) ce qui correspond pour l'année 2016 à :**

VOTE 2015	proposition 2016	vote 2016
-----------	---------------------	-----------

TAXES	TUX IMPOSITIONS 2015	TAUX IMPOSITIONS 2016
Taxe foncière	16.76	16.76
Taxe foncière (bâti)	17.72	17.72
Taxe foncière (non bâti)	83.07	83.07

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide à L'UNANIMITE de ne pas modifier les taux et de reconduire les taux de l'année 2015.

II- VOTE DES PARTICIPATIONS ET DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire présente au conseil les propositions de la commission finances et indique que dans le cadre des mesures d'économies budgétaires pour faire face à la baisse de près de 32 000 € des recettes de fonctionnement, l'enveloppe des participations et subventions accordées aux associations a été revue à la baisse de 34 %.

La commission a fondé ses propositions en privilégiant les associations Campenoises dont le club des aînés et le club philatélique, numismatique et généalogique. De même elle a pris en compte la santé financière des associations dont certaines présentent un solde financier en fin d'année très important. Monsieur le Maire rappelle qu'effectivement les associations n'ont pas vocation à conserver de larges excédents financiers, tel que le stipulent les principes qui régissent le fonctionnement des associations reconnues loi 1901.

Il précise cependant que les frais annexes engagés pour certaines associations (branchements électriques, utilisation gratuite des locaux communaux avec les frais de fonctionnement engendrés (chauffage, électricité, mise à disposition des personnels communaux...) sont supportés par la commune. Il indique enfin que la commune est aux côtés des associations qui rencontreraient des difficultés financières et apporterait si besoins une aide financière exceptionnelle, dès l'instant où ces dernières gèrent leurs finances en bon père de famille.

Après en avoir débattu, l'enveloppe de 5 172 € au profit des subventions aux associations est approuvée à la majorité.

	VOTE 2015	proposition 2016	vote 2016
Participations			
Article : 6554	Total 22 918 €	23 108	23 108
syndicat Gestion collègue Couiza	3064,00	3 064,00	3 064
SYADEN	4354,00	4 354,00	4 354
SIAH HV syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la HV	2000,00	2 000,00	2 000,00
Cantine	13500,00	10 000,00	10 000
ATD 11	0,00	3 690,00	3 690

	Total : 7 800€	5 172€	5 172€
ACCA CAMPAGNE	200,00	200,00	200,00
ACCROCHE NOTE	0,00	60,00	60,00
ADEPAPE association départementale	50,00	50,00	50,00
ADPM- HAUTE VALLEE DE L'AUDE	60,00	60,00	60,00
ARPA- Ecole de rugby-	100,00	100,00	100,00
ASSOCIATION DES MAIRES	172,00	167,00	167,00
ASSOCIATION TIR ESPERAZA	0,00	60,00	60,00
AUDE CLAIRE	100,00	100,00	100,00
CALANDRETA	200,00	200,00	200,00
CINE CLUB	50,00	50,00	50,00
CLUB DES AINES		500,00	500,00
CLUB PHILATHELIQUE NUMISMATIQUE et GENEALOGIQUE	100,00	200,00	200,00
COMITES DES FETES	500,00	200,00	200,00
COOPERATIVE SCOLAIRE	860,00	1150,00	1150,00
CROIX ROUGE	50,00	50,00	50,00
FOOT HAUTE VALLEE	80,00	0,00	0,00
GARBUSTE CAMPENOISE	200,00	200,00	200,00
GYMNASTIQUE CAMPENOISE	200,00	200,00	200,00
JUDO CLUB QUILLAN	200,00	200,00	200,00
LES CANAILLOUS	200,00	200,00	200,00
LE CHŒUR DE LA BOULZANE	600,00	0,00	0,00
LIGNE QUILLAN SNCF	25,00	25,00	25,00
MEMOIRES DE CAMPAGNE	500,00	200,00	200,00
PETANQUE CAMPENOISE	500,00	200,00	200,00
SAPEURS-POMPIERS ESPERAZA	100,00	100,00	100,00
SOUVENIR Français	200,00	200,00	200,00
LA BANDE A GUSTO	200,00	0,00	0,00
PARENTS D'ELEVE	200,00	200,00	200,00
MAURIN EDITH – ANIMATION Repas des aînés.	0,00	300,00	300,00
DEPASSONS LE HANDICAP	50,00	0,00	0,00

Monsieur le Maire et Madame Véronique SAUZEDE, adjointe aux finances, présentent les différents budgets prévisionnels : M14 pour le budget communal et M49 pour le budget de l'eau et de l'assainissement.

PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF M14

	DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2015	CA 2015	BP 2016
60612	Energie -électricité	30 000.00	21 537.63	30 000.00
60613	CHAUFFAGE	11 094.92	7 090.93	10 000.00
60621	COMBUSTIBLE	500.00	0.00	500.00
60622	CARBURANTS	3 000.00	2 202.90	3 000.00
60623	ALIMENTATION	574.64	21.42	500.00
60631	FOURNITURE ENTRETIEN	9 000.00	3 916.03	6 000.00
60632	FOURNITURE PETIT EQUIPEMENT	25 317.00	24 090.22	30 000.00
60633	FOURNITURE VOIRIE	9 950.00	1 199.36	9 000.00
60636	VETEMENTS TRAVAIL	1 000.00	206.10	1 000.00
6064	FOURNITURE ADMINISTRATIVE	5 000.00	2 235.74	5 000.00
6067	FOURNITURE SCOLAIRE	3 000.00	2 825.48	3 000.00
611	MAINTENANCES site/photocopieur/logiciel	3 800.00	4 796.99	5 000.00
6135	LOCATION photocopieur	3 500.00	2 051.38	3 500.00
614	RESEAU FERRE	350.00	126.39	350.00
61521	FLEURS VILLAGE/ELAGAGE PLATANES	5 000.00	2 511.13	5 000.00
61522	ENTRETIEN BATIMENTS	3 000.00	600.00	3 000.00
61523	ENT VOIES RESEAUX	8 000.00	0.00	4 000.00
61551	ENT VEHICULES	4 000.00	2 612.28	4 000.00
61558	ENT AUTRES BIENS MOBILIERS	1 800.00	566.06	1 500.00
6156	MAINTENANCE EGLISE	5 000.00	239.94	1 000.00
616	PRIMES ASSURANCES	29 112.00	8 743.46	9 074.00
6182	DOC GENERALE	1 000.00	99.90	500.00
6184	FORMATION	2 000.00	0.00	2 000.00
6188	AUTRES FRAIS	2 000.00	336.00	2 000.00
6225	INDEMNITES REGISSEUR CANTINE COMPTABLE	1 000.00	329.76	500.000
6226	HONORAIRES	5.000.00	5 260.58	10 500.00
6228	DIVERS	1 000.00	273.00	1 000.00
6231	ANNONCES / PLU	2.000.00	1 862.33	1 000.00
6232	FÊTES ET CEREMONIES	9 150.00	3 944.16	9 000.00
6236	CATALOGUES	2 500.00	200.00	1 000.00
6248	FRAIS TRANSPORT (péri scolaire)	400.00	420.00	3 000.00
6261	FRAIS POSTAUX	1 500.00	1 056.00	1 500.00
6262	TELEPHONE INTERNET	4 012.68	3 278.73	4 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	0.00	0.00	0.00
6281	SPA	600.00	597.60	600.00
	Fourrière (véhicule)	0.00	0.00	2 400.00
63512	TAXE FONCIERE	10 500.00	7 304.00	10 500.00

	TOTAL 011 CHARGES CARACTERE GENERAL	205 961.24	112 535.50	183 924.00
6336	COT CNFPT CENTRE DE GESTION	3 400.00	3 598.52	4 000.00
6338	AUTRES IMPOTS ET TAXES	600.00	475.04	3 000.00
6411	PERSONNEL TITULAIRE	150 000.00	119 354.46	140 000.00
6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	47 000.00	46 458.58	50 000.00
64168	EMPLOI cui	15 000.00	0.00	30 000.00
6451	URSSAF	40 000.00	30 298.58	45 000.00
6453	COT RETRAITE CNRACL IRCANTEC ERAFP	54 000.00	32 865.43	52 000.00
6455	ASSURANCES DU PERSONNEL	11 500.00	11 467.65	10 900.00
6456	COT FNC SUPP FAM	1 000.00	1 197.00	800.00
64732	ASSEDIC	2 800.00	2 967.01	3 200.00
6474	COMITE INTERCOM	2 800.00	2 663.00	3 000.00
6475	MEDECINE TRAVAIL	1 000.00	718.01	1 000.00
	TOTAL 012 CHARGES PERSONNEL	329 100.00	252 063.28	342 900.00
7061	Redevances ordures ménagères chapitre 014	0.00	112.00	112.00
6531	IND ELUS	31 822.00	27 528.03	32 000.00
6533	IRCANTEC ELUS	1 200,54	919.33	1 500.00
6541	CREANCES	1 800.00	0.00	2 000.00
6553	SERVICE INCENDIE	13 400.00	13 338.74	13 406.00
6554	PARTICIPATIONS collège Couiza, cantine, SIAH HV etc.....	22 918.00	11 058.44	23 108.00
6574	SUBVENTIONS ASSOCIATION	7 800.00	6 340.00	5 172.00
	TOTAL 65 AUTRES CHARG GEST COURANTE	78 940.54	59 184.54	77 186.00
66111	INTERETS EMPRUNTS	16 405.08	16 040.27	14 470.00
	TOTAL 66 CHARGES FINANCIERES	16 405.08	16 040.27	14 470.00
6811/0 42	042 op d'ordre Amortissement	1 646.46	1 646.46	190.00
675/ 042	CESSION TERRAIN Bonnafous	1.00	1.00	1.00
676/ 042	CESSION TERRAIN Bonnafous	349.00	349.00	189.00
	TOTAL 022 DEPENSES IMPREVUES	8 984.68	0.00	16 975.00
	TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	641 038.00	441 470.05	635 757.00

	FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2015	CA 2015	BP 2016
6419	REMBOURSEMENT CAE	0.00	4 714.61	12 068.00
	TOTAL 013		4 714.61	12 068.00
70311	CONCESSION CIMETIERE	1 200.00	1 366.64	700.00
70323	REDEV OCCUPATION DOMAINE PUBLIC ERDF GRDF	800.00	1 823.66	1 800.00
70388	ORANGE / photovoltaïque 3 500 €)	5 068.00	5 067.73	8 669.00

7062	BIBLIOTHEQUE	40.00	0.00	52.00
7067	CANTINE	11 000.00	9 931.40	11 000.00
70688	PREST SERV contrat de La Poste	13 500.00	13 524.00	13 524.00
70872	REMB frais personnel BUDGET ANNEXE M49	30 000.00	0.00	50 000.00
	TOTAL 70	62 608.00	31 713.43	85 745.00
73111	IMPOTS LOCAUX	244 070.00	249 385.00	249 041.00
7321	ATTRIBUTION DE COMPENSATION	74 529.00	74 529.00	59 064.00
7323	FNGIR	38 080.00	38 080.00	38 080.00
7325	FONDS PEREQUATION RFCI	10 000.00	10 856.00	10 000.00
7336	DROIT DE PLACE	0.00	20.00	20.00
7381	TAXE ADD. Droits de mutation	10 000.00	11 274.03	10 000.00
	TOTAL 73	376 679.00	384 144.03	366 205.00
				23 552.00
7411	DOTATION FORFAITAIRE	37 281.00	39 516.00	
74121	DOT SOLIDARITE RURALE péréquation	8 507.00	8 507.00	8 395.00
74127	DOT NAT PEREQUATION	10 000.00	10 788.00	9 710.00
742	DOT ELU LOCAL	2 800.00	2 812.00	2 800.00
74748	PARTICIPATIONS BRENAC FA GRANES ST FERR ECOLE	4 000.00	8 550.00	4 000.00
748314	COMPENS T P /CFE	271.00	271.00	230.00
74834	COMPENS T F	2 756.00	2 756.00	2 458.00
74835	COMP TH	7 786.00	7 786.00	6 484.00
	TOTAL 74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	73 401.00	81 166.86	57 629.00
752	REVENUS IMMEUBLES logements foyer	56 000.00	56 180.75	55 386.66
7551	EXCEDENT BUDGET ANNEXE			1 553.34
758	PRODUIT GESTON COURANTE	22 000.00	25 516.60	16 980.00
	TOTAL 75	78 000.00	81 697.35	73 920.00
761	Produits de participations	0.00	0.00	0.00
	76 PRODUITS FINANCIERS	0.00	0.00	0.00
775	VENTE DE TERRAIN CAMPILLO (350) BONNAFOUS 190	350.00	350.00	190.00
	TOTAL 77	0.00	350.00	190.00
722	TRAVAUX Régie (bâtiment 30 000 € voirie 10 000 €)	50 000.00	50 000.00	40 000.00
042	Opération d'ordre travaux régie	50 000.00	50 000.00	40 000.00
	002 PART EXCEDENT REPORTE N-1			0.00
	TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	641 038.00	633 786.28	635 757.00
	RESULTAT EXERCICE 2015		192 316.23	0.00
	FONCTIONNEMENT RESULTAT DE CLOTURE 2015		192 316.23	0.00

	DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2015	CA 2015	BP 2016
1641	CAPITAL EMPRUNTS	44 449.45	44 186.31	45 532.00
165	dépôt caution logements	500.00	0.00	1 000.37
	TOTAL 16	44 949.45	44 186.31	46 532.37
2111	ACHAT TERRAIN Opération 81	45 000.00	20 100.00	5 000.00
2141/21	BOULODROME opération 110			30 000.00
21578	ACHAT Matériel opération 73	10 000.00	8 143.71	10 000.00
21534	FACE SYADEN Opération 107 RD 118 2ème T solde	36 349.47	36 349.47	14 750.00
	SYADEN chemin de Bellevue			23 914.00
21534	ECLAIRAGE PUBLIC Opération 71	56 000.00	14 888.92	5 000.00
2151	TRAVAUX DE VOIRIE Opération 79 –CCPA Bergue- rue Clos des Grenouilles- route du cimetière	100 000.00	87 966.14	60 000.00
2151	Réhabilitation RD 118 - 2 ^{ème} tranche solde Opération 116	391 000.00	346 459.44	109 422.00
2151	Réhabilitation RD 118 op 11 3 ^{ème} T			70 800.00
21318	TRAVAUX de bâtiments Opération 112 foyer salle multi activités	68 650.53	31 967.99	482 820.00
2183	Achat matériel de bureau et informatique	8 084.80	7 006.44	5 000.00
	TOTAL 21	744 084.80	585 273.55	816 706.00
	TOTAL INVESTISSEMENT	791 449.45	631 875.06	
2132/04 0	Travaux d'équipement en régie bâtiment	30 000.00	30 000.00	30 000.00
2151/04 0	Travaux d'équipement régie voirie	20 000.00	20 000.00	10 000.00
040	TOTAL OPERATION ORDRE ENTRE SECTION	50 000.00	50 000.00	40 000.00
	SOUS TOTAL DEPENSES	841 449.45	681 875.06	903 238.37
	001 DEFICIT REPORTE	1 460.75	0.00	204 878.63
	TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	842 910.20	681 875.06	1 108 117

	RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2015	CA 2015	BP 2016
10222	FCTVA	64 212.60	64 212.60	76 897.07
10223	Taxe Aménagement Urbanisme T. A	1 755.70	3 843.14	1 239.30
1068	PART EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT	148 520.51	148 520.51	192 316.23
	TOTAL 10	214 488.81	216 576.25	270 452.60
1321	SUBVENTION DETR (Etat) RD118 2 ^{ème} tranche (solde)	127 546.00	72 093.42	36 680.00

1321	SUBVENTION DETR (Etat) Foyer salle multi activités			97 699.00
1322	SUBVENTION REGION rd 118 2 ^{ème} tranche solde	102 400.00	0.00	52 400.000
1322	SUBVENTION REGION Foyer salle multi activités			97 699.00
1323	SUBV DEPARTEMENT RD118 2 ^{ème} tranche solde	170 287.00	178 170.05	35 324.00
1323	SUBV DEPARTEMENT RD118 3 ^{ème} tranche			17 700.00
1323	SUBV DEPARTEMENT Foyer salle multi activités			117 238.00
1323	SUBV SYADEN chemin Bellevue (60%)			11 957.00
1323	SUBV SYADEN RD 118 2 ^{ème} tranche solde			4 050.00
1328	CDC Pyrénées Audoises (subv voirie) travaux 2015	37 493.73	9 736.00	26 662.00
1328	CDC Pyrénées Audoises (subv voirie) travaux 2016			22 000.00
13	TOTAL SUBVENTIONS	437 726.73	259 999.47	519 409.00
165	Dépôt et cautionnement reçus	500.00	235.00	1 500.00
1641	EMPRUNTS	188 898.20	0.00	316 565.40
	TOTAL 16	189 398.20	235.00	318 065.40
024	Produits des cessions	- 350.00	0.00	0.00
192/040	PLUS MOINS VALUES CESSION TERRAIN	349.00	349.00	189.00
2111/040	CESSION TERRAIN NU	1.00	1.00	1.00
040	Opération d'ordre entre section	1 646.46	1 646.46	190.00
	SOUS TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	842 910.20	478 457.18	1 108 117.00
	002 EXCEDENT REPORTE	0.00	0.00	0.00
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT			478 457.18	1 108 117
INVESTISSEMENT RESULTAT exercice 2015			- 203 417.88	

Le budget communal M 14 est approuvé à l'UNANIMITE.

III- PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF M49

	DEPENSES D'EXPLOITATION	BP 2015	CA 2015	BP 2016
6061	Fourniture non stockables (eau, énergie.....)	5 187.00	6 592.11	6 000.00
6062	FOUR NON STOCKEES (chlore)	1 000.00	775.16	1 000.00
6063	FOURN ENTRETIEN ET PETIT EQUIP	3 482.00	2 546.06	4 394.68
611	Sous-traitance station épuration ESPERAZA 2014 2015	70 000.00	61 567.78	32 209.00
6137	REDV OCCUPAT DOMAIN PUBLIC	900.00	184.83	1 000.00
6152	ENTRETIEN RESEAUX	1 600.00	0.00	1 000.00
6156	ENTRETIEN Lyonnaise	2 000.00	180.00	2 000.00
617	FRAIS ANALYSE	2 000.00	1 242.50	2 000.00
6226	REMUNERATION interm	1 000.00	0.00	1 000.00
6262	Frais TELEPHONIQUE	1 500.00	810.65	1 000.00
6371	Redevance prélèvement EAU	4 000.00	2 325.00	4 000.00
011	CHARGES CARACTERE GENERAL	92 669.00	76 224.09	55 603.68
6215	PERSONNEL EXTERIEUR	30 000.00	0.00	50 000.00
012	CHARGES PERSONNEL	30 000.00	0.00	50 000.00
6541	CREANCES PERTES IRRECOUVRABLES	3 000.00	0.00	1 000.00
65	AUTRES CHARG GEST COUR	3 000.00	0.00	1 000.00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 589.42	4 068.39	4 334.00
66	Charges financières	4 589.42	4 068.39	4 334.00
673	Titre annulé sur exercice antérieur	1 788.00	1 787.65	20 000.00
67	TITRE ANNULE	1 788.00	1 787.65	20 000.00
701249	Redevance contre- valeur pollution	7 625.00	7 625.00	8 500.00
706129	Redevance pollution modernisation	3 188.00	3 188.00	4 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	10 813.00	10 813.00	12 500.00
	SOUS TOTAL DEPENSES	142 859.42	92 893.13	143 437.68
022	TOTAL DEPENSES IMPREVUES	0.00	0.00	0.00
6811/042	Dotations amortissements	23 193.02	23 193.02	41 410.32
042	Opération d'ordre entre section	23 193.02	23 193.02	41 410.32
	TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	166 052.44	116 086.15	184 848.00

	RECETTES D'EXPLOITATION CA 2014	BP 2015	CA 2015	BP 2016
70111	Redevance eau	32 689.42	40 072.14	42 100.00
701241	Recouvrement redevance pollution domestique	8 500.00	8 389.70	8 000.00
704	Travaux	4 200.00	4 353.31	2 000.00
70611	Redevance assainissement collectif	27 000.00	28 470.78	28 709.33
706121	Modernisation des réseaux	3 300.00	3 414.90	4 000.84
7062	Redevance assainissement non collectif	2 300.00	2 700.00	0.00
7064	Locations de compteurs	9 000.00	11 697.50	11 700.00
70	VENTES PRODUITS	86989.42	99 098.33	96 510.17
773	Mandat annulé			20 000.00
777/042	Quote-part des subventions. investissement	6 262.64	6 262.64	6 262.63
042	Opération d'ordre entre section	6 262.64	6 262.64	6 262.63
	RECETTES TOTALES	93 252.06	105 360.97	122 772.80
	002 EXCEDENT REPORTE	72 800.38	0.00	62 075.20
	TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	166 052.44	105 360.97	184 848.00
	FONCTIONNEMENT RESULTAT 2015		-10 725.18	0.00
	RESULTATS DE CLOTURE 2015		62 075.20	0.00

	DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2015	CA 2015	BP 2016
2031	Etudes bord Aude	1 500.00	0.00	3 000.00
20	Total immobilisations incorporelles	1 500.00	0.00	3 000.00
21531	Installation matériel eau (Bellevue)	18 324.18	1 613.04	45 429.40
21532	Réseaux assainissement (Av Espérazza)	239 478.97	0.00	239 478.97
2157	Achat matériel	10 000.00	2 035.75	5 000.00
2158	autres	0.00	0.00	
21	Immobilisation corporelles	267 803.15	3 648.79	289 908.37
13913/040	AMORT SUBVENT 1998 DEPART	4 919.29	4 919.29	4 919.28
13914/040	AMORT SUBVENT 1997 commune eau	152,45	152,45	152.45
139118/040	AMORT SUBVENT 2005 2006 DEPART	446.60	446.60	446.60
13918/040	AMORT SUBVENTION FEDER 2009	744.30	744.30	744.30
040	Opération d'ordre	6 262.64	6 262.64	6 262.63
1641	TOTAL 16 Emprunt	7 396.19	7 396.19	7 131.00
	TOTAL DEPENSES NVESTISSEMENT	282 961.98	17 307.62	306 302.00
	RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2015	CA 2015	
10222	FCTVA	30 512.91	29 353.62	395.31
1068	PART EXCEDENT DE FONCT N-1	10 267.43	10 267.43	0.00
10	Dotations fonds divers	40 780.34	39 621.05	395.31
1311	ETAT DETR	28 731.00	0.00	28 731.00
13118	AUTRES SUBVENTION	0.00	0.00	
1313	DEPARTEMENT-AGENCE DE ' EAU	124 501.00	0.00	124 502.30
	TOTAL 13	153 232.00	0.00	153 233.30

1641	CHAPITRE 16 EMPRUNTS	0.00	0.00	
281532/040		7 255.44	7 255.44	14 510.87
281531/040		10 759.96	10 759.96	21 627.43
281561/040		91.08	91.08	91.08
28157/040		5 086.54	5 086.54	5 180.94
040	Opérations d'ordre	23 193.02	23 193.02	41 410.32
	TOTAL RECETTES	217 205.36	62 814.07	195 038.93
	001 EXCEDENT ANTER REPORTE	65 756.62	0.00	111 263.07
	TOTAL RECETTES INVEST	282 961.98	62 814.07	306 302.00
	RESULTAT 2015		45 506.45	
	RESULTAT DE CLOTURE 2015		111 263.07	

Le budget M49 sur l'eau et l'assainissement est approuvé à l'unanimité.

IV- Délibération construction d'une salle multi-activités et réhabilitation de la salle polyvalente. Demande de subvention auprès du FSIPL

Monsieur le maire rappelle au conseil que la réalisation phare de la mandature consiste en la réhabilitation et l'extension de la salle multi-activités dont la construction date de 1976. Fort du constat que la salle polyvalente actuelle ne permet plus aujourd'hui un usage lié aux activités sportives, culturelles et festives dans des conditions satisfaisantes, la construction d'une salle multi-activité et la réhabilitation de la salle polyvalente liée à **une remise aux normes dans tous les domaines s'imposent notamment dans les domaines de la rénovation thermique et de l'accessibilité.**

A cette fin, l'architecte Christian VIZCAINO, retenu pour mener à terme cette opération a présenté un dossier complet, validé par la commission travaux après plusieurs réunions de travail.

Monsieur le maire indique que ce projet est très attendu par la population et les associations et répond, s'agissant de la salle polyvalente à une exigence de remise aux normes de l'ensemble du bâtiment. De surcroît c'est du cœur du village dont il s'agit et l'espace ainsi réalisé met en cohérence un ensemble constitué de la mairie, de l'école, de la salle multi-activité, du club des aînés et la salle polyvalente avec des espaces de stationnement des véhicules particulièrement adaptés.

Le projet s'élève financièrement (travaux et honoraires) à 390 795 € HT soit 468 954 € TTC

Monsieur le Maire propose un nouveau plan de financement de l'opération qui prend en compte la subvention du conseil départemental connue à ce jour, d'un montant de 75 000 €

Etat FSIPL	35 ,80% soit.....	139 937 €
Conseil Régional	25% soit.....	97 699 €
Conseil Départemental	19,20% soit.....	75 000 €
Commune	20% soit.....	78 159 €

Le conseil municipal, après avoir délibéré et **A L'UNANIMITE**

- Approuve** le projet qui lui a été présenté ;
- Sollicite** l'aide financière de l'Etat, de la Région et du Conseil Général selon le plan de financement proposé ;
- Confie** la maîtrise d'œuvre des travaux au cabinet d'architecte Christian VIZCAINO;
- Lancera** la consultation des entreprises, dès la mise en place des crédits ;
- Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération, telles l'avant-projet (AVP), le projet (PRO), le bon de commande d'ingénierie ainsi que le marché des travaux et toutes les pièces liées à cette opération.

V- Délibération extension réseau alimentation en eau potable à Bellevue

Monsieur le maire présente au conseil le projet d'extension du réseau d'alimentation en eau potable afin de desservir le domaine de Bellevue. Ce projet fait suite à la demande de la SCI de Bellevue et s'inscrit dans le cadre de l'installation d'un couple de jeunes agriculteurs- éleveurs, qui ont besoin d'une alimentation pérenne en eau potable pour satisfaire aux exigences de leur production, notamment pour une fromagerie dont ils ont le projet de construction.

Une étude a été demandée à la société AQUATECH de Carcassonne afin de définir un projet chiffré qui réponde aux exigences techniques et à la réglementation. Le montant total de l'investissement s'élève à 19888,28€ TTC, il sera pris en charge par la SCI de Bellevue.

Monsieur le maire, précise qu'une convention sera établie entre la commune et la SCI de Bellevue dont il expose les grandes lignes et indique que les travaux d'enfouissement du réseau seront effectués par la SCI de Bellevue, sous le contrôle de la commune qui reste le maître d'œuvre et d'ouvrage en la matière.

Le conseil après en avoir délibéré valide à l'unanimité le projet d'extension du réseau eau potable vers Bellevue.

VI- Délibération mise en œuvre de la dématérialisation des documents soumis au contrôle de légalité ou au contrôle budgétaire

Monsieur le maire indique que Les actes des collectivités (délibérations, décisions, arrêtés, budgets...) qui sont transmissibles au titre du contrôle de légalité et du contrôle budgétaire sont exécutoires dès leur publication et leur transmission au représentant de l'Etat. Aujourd'hui, cette transmission est réalisée par envoi postal ou par dépôt en sous-préfecture à Limoux.

Il précise que l'article 139 de la loi du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales, prévoit que ces actes puissent être transmis par voie électronique au représentant de l'Etat. Deux dispositifs, initiés par le ministère de l'Intérieur, permettent l'envoi dématérialisé et sécurisé des documents soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire. Il s'agit d' « Actes » (Aide au Contrôle de légalité dématérialisé), et d' « AB » (Actes budgétaires). La dématérialisation permet notamment de réduire le délai de réception de l'accusé réception, puisque celui-ci est édité quelques minutes après l'envoi.

* « Actes », qui concerne tous les documents soumis au contrôle de légalité, nécessite la passation d'un marché avec un « tiers de transmission », ou « tiers certificateur » homologué par le Ministère de l'Intérieur, ainsi que la signature d'une convention avec le représentant de l'Etat dans le département.

* « AB » utilise le canal d'Actes et permet de transmettre les données budgétaires présentes dans le progiciel financier utilisé par la commune : AB est ainsi utilisé pour l'envoi dématérialisé des budgets primitifs, supplémentaires, décisions modificatives et comptes administratifs.

Monsieur le Maire indique de surcroît que dans le cadre des opérations de dématérialisation de la comptabilité, la commune depuis 3 ans a passé un contrat avec BERGER LEVRAULT et ce dernier comprend le processus de dématérialisation Actes et AB.

La commune de Campagne sur Aude souhaite ainsi moderniser ses pratiques et procéder à la transmission dématérialisée de ses actes soumis au contrôle de légalité et budgétaire et compte tenu du nombre d'actes transmis et du fait du coût et de la contrainte actuelle de transmission souhaite s'engager dans la procédure de dématérialisation.

Ainsi Monsieur le Maire propose au conseil d'engager la commune dans le dispositif de télétransmission des actes au représentant de l'Etat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal **à l'unanimité**

- Approuve le projet de télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire,

-Autorise Monsieur le maire à signer la convention relative à la transmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire.

Questions diverses

Monsieur le maire rend compte de son déplacement à Paris, dans le cadre de l'assemblée générale de la FNBP, à laquelle il était invité afin d'officialiser notamment le jumelage avec la commune de Salagnac – Clairvivre, en Dordogne. Sur ce point il précise que le projet de jumelage sera étudié en 2016 pour une réalisation effective en 2017.

Gaétane MAUPPIN rend compte de la réunion du SIVU du collège de COUIZA et précise que la participation au fonctionnement de la coopérative scolaire est maintenue à 3€ par habitant.

David FERNANDEZ informe le conseil que la commune d'Espéza organise un inter-village dans le cadre de la Féria'za le 10 juillet prochain. A ce titre la commune est invitée à constituer une équipe. Un appel sera lancé aux campenois intéressés par cette invitation.

Etienne MERVOYER attire l'attention sur l'utilisation de produits désherbants afin que les personnels prennent toutes les précautions d'usage.

Pierre THARIN fait le point sur l'avancée des travaux dont il a la charge, dont la serre municipale. Il précise la poursuite des travaux aux ateliers communaux et présente le système qui sera mis en œuvre dans le cadre de l'arrosage automatique du fleurissement du pont.

Alexandre APPARICIO fait le point sur le développement du réseau internet Xilan et l'engagement de la commune pour installer ce concept au club des aînés et à l'école communale. Il attire également l'attention du conseil sur la problématique concernant l'installation des compteurs Linky par ERDF et fait part du refus de certaines communes par rapport à ces installations. Monsieur le Maire souhaite que le conseil soit objectivement informé sur cette problématique et étudiera en ce qui le concerne l'aspect juridique. Il précise que dans tous les cas il conviendra d'associer la population à la réflexion avant toute prise de décision.

Eliane LAFAILLE, fait un point sur le fonctionnement du club des aînés au niveau administratif et utilisation du vidéoprojecteur.

Véronique SAUZEDE précise les problématiques récurrentes liées au stationnement des véhicules autour du fort, à tel point que le passage de véhicules de secours par exemple est parfois impossible. Monsieur le Maire rappelle que c'est le fait de quelques-uns bien identifiés et qu'il convient d'organiser le stationnement dans le cadre d'un arrêté municipal ad'hoc, qui sera alors opposable aux contrevenants.

Sue INGRAM fait le point sur la campagne de fleurissement à venir. Monsieur le maire la félicite pour le travail qu'elle accomplit aidée par plusieurs bénévoles qu'il conviendra de mettre à l'honneur le moment venu.

Monsieur le Maire clôture la séance à 23 heures 30.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus.

Les conseillers municipaux